



Budget 2017 : Égalité des sexes mise à l'avant-plan

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) accueille favorablement le budget 2017 présenté par le gouvernement canadien en ce 22 mars 2017. Bien que les préoccupations demeurent générales et ne démontrent pas un souci particulier par rapport aux enjeux des femmes francophones en milieu minoritaire au Canada, le gouvernement tient compte des besoins des femmes canadiennes en général.

On note, parmi les initiatives budgétaires, de nombreux points positifs en ce qui concerne les services de garde et l'éducation de la petite enfance, l'égalité en matière d'emploi, l'accès à un logement, les ressources en matière de violence familiale et de protection des droits des femmes et des minorités.

L'AFFC salue les initiatives du gouvernement qui favorisent la participation des femmes sur le marché du travail et qui tentent de mettre fin à la pauvreté et à la violence qui touche les femmes et les filles. Par exemple, ces initiatives favorisent les femmes et leurs familles en leur donnant accès à un congé de maternité de 18 mois qui peut faire la différence.

Pour faire progresser l'atteinte des objectifs d'égalité des sexes, le gouvernement promet d'élargir la capacité de Condition féminine Canada. En effet on ne peut que se réjouir, mais les organismes féministes francophones en situation minoritaire doivent être consultés.

On parle également de l'importance de logement abordable en soulignant l'aide octroyée aux femmes sans-abris; des nouvelles prestations que bénéficieront les aidants naturels et les parents d'enfants gravement malades.

« Nous sommes ravis de voir que le budget a été soumis à l'Analyse comparative entre les sexes et nous espérons que le gouvernement maintiendra sa promesse en ce qui concerne les services de gardes et l'éducation de la petite enfance, afin de permettre aux femmes francophones et leurs familles d'avoir accès à des services essentiels en français afin de s'épanouir pleinement dans leur langue maternelle ou leur première langue officielle. » a déclaré Mme Ngo Tona, présidente de l'AFFC.

-30-

L'AFFC défend les droits de 1,326 millions de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.

Renseignement : Evelyne Mudahemuka,
Attachée politique et responsable des relations avec les membres
Alliance des femmes de la francophonie canadienne
Tél. : 613 241 3500 poste 221 | liaisons@affc.ca